

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

# L'avenir énergétique des territoires



**Les communes et leurs intercommunalités sont amenées à jouer un rôle irremplaçable**

La maîtrise de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont devenus aujourd'hui des ardues priorités. Pollution atmosphérique, dépendance énergétique, raréfaction des ressources fossiles sont autant de préoccupations qui, chaque jour, montrent davantage leur actualité dans un contexte global de changement climatique. Aujourd'hui, la maîtrise de l'énergie implique la sobriété de la demande. La politique d'une utilisation abondante de l'énergie qui a prévalu jusqu'à nos jours doit en effet être réorientée vers des modes de production et de consommation moins gourmands en énergie. Ainsi, tous les acteurs de notre société sont concernés par cet effort stratégique pour notre pays.

- L'État a un rôle central en termes de construction d'une stratégie nationale et de protection de l'indépendance énergétique de la France dans un contexte de tensions sur le marché de l'énergie et de nécessaire sûreté nucléaire.

- Les communes et leurs intercommunalités sont amenées à jouer un rôle irremplaçable. En effet, à la fois distributrices des réseaux d'énergie, consommatrices, productrices potentielles, aménageuses de l'espace et incitatrices du fait de leur proximité avec les habitants, elles possèdent de multiples moyens d'actions pour que notre pays relève avec succès ce défi.

Les énergies nouvelles, par exemple, peuvent contribuer à la diversification des ressources énergétiques. Aujourd'hui, les communes sont nombreuses à s'être engagées dans le développement du photovoltaïque ou de l'éolien. Leurs projets contribuent à augmenter la part de ces énergies renouvelables et décentralisées dans la production totale d'énergie française. Par ailleurs, ces énergies renouvelables constituent un formidable facteur de développement des territoires. Il apparaît donc primordial que les communes et leurs groupements continuent à agir en la matière. L'AMF est d'ailleurs intervenue à plusieurs reprises auprès des ministères concernés afin de les sensibiliser à la prise en compte des spécificités des collectivités locales en matière d'énergie photovoltaïque.

Ces grands enjeux de développement et de maîtrise de l'énergie dans les communes font l'objet de débats approfondis. L'échange qui aura lieu le 11 mai à l'occasion d'un Petit déjeuner de l'AMF avec Henri Proglia, président-directeur général d'EDF, alimentera, à n'en pas douter, la réflexion !